



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

L'audit des start-up : principales zones de risque pour le commissaire aux comptes

PUBLIC

Chef de missions ; Collaborateurs confirmés ;
Commissaires aux comptes ; Directeur de missions ;
Experts-comptables

DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

Cette formation est destinée aux commissaires aux comptes de ces entreprises qui souhaitent acquérir une méthodologie et des outils opérationnels afin de pouvoir constituer un dossier de travail pertinent pour le contrôle qualité.

bénéfices participants :

Connaitre l'environnement et les risques attachés aux entreprises innovantes

Savoir établir un plan de mission adapté

Constituer un dossier de travail documenté

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les spécificités d'une mission d'audit dans une nouvelle entité en phase de démarrage

Identifier les zones de risque qui en découlent

Acquérir une méthodologie pour une mise en œuvre adaptée de la démarche d'audit.

Constituer un dossier de travail à l'aide de supports opérationnels et d'exemples.

CONTENU PEDAGOGIQUE

La présentation du monde des start-up : l'importance économique, les principaux secteurs concernés, les différents acteurs (BPI, incubateurs, réseau Entreprendre,...)

Les modes de financement avant, pendant et après la création

Le suivi comptable lié au financement par projet

Les principaux points de vigilance pour les commissaires aux comptes notamment:

La problématique de continuité d'exploitation ;

La protection de la propriété intellectuelle

L'audit des frais de recherche et développement,

Les aides financières (crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt innovation, subventions d'investissement / d'équipement),

L'évaluation des actifs incorporels,

Pour le format court de 2heures, seules les trois premières questions seront développées ;

Les développements concernant les points de vigilance et l'élaboration du dossier de travail seront traités dans le format long

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Diaporama

Supports opérationnels

Illustration pratique

Documentation technique

Quiz d'évaluation des connaissances

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un

membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9h - 17h30

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Guy ZERAH

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Concepteur/animateur IFOR

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

Adhérent IFEC + Inscrits à l'ordre < 5ans :
300 €

Non Adhérent IFEC : 500 €